



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00191** du **10 JAN. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 1 RUE SENTIER DES CHENNEVIERES
94460 VALENTON

En vue de la réalisation : création d'un portail coulissant sur clôture existante. création
d'une entrée charretière

Sur un terrain sis 8 RUE DE L ORME STE MARIE
Cadastré AH700, AH742

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **10 JAN. 2025**



Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00191** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,